

**SYNDICAT INTERDÉPARTEMENTAL
POUR L'ASSAINISSEMENT DE
L'AGGLOMÉRATION PARISIENNE**

Mise en ligne le 10/03/2023

**Délibération n° 2023-004-2
Séance du 7 mars 2023**

Adhésion à l'association Acteurs du
Grand Paris

Le Bureau,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le rapport de présentation en date du 23 février 2023, par lequel Monsieur le Président lui demande d'approuver l'adhésion à l'association Acteurs du Grand Paris,

Considérant que l'association Acteurs du Grand Paris pourra constituer, pour le SIAAP, un lieu d'échanges ayant pour but de faciliter le partage d'informations et d'expériences,

Après en avoir délibéré

Article 1 : Approuve l'adhésion à l'association Acteurs du Grand Paris dont le siège social se situe 70 avenue de la Grande Armée 75017 Paris.

Article 2 : Autorise Monsieur le Président à procéder au versement de la cotisation à cette association.

Article 3 : Dit que la dépense correspondante, d'un montant de 700 €, sera imputée sur la section de fonctionnement du budget du syndicat.

Le Président


François-Marie DIDIER